ÉDITO

Delphine BURRIEZ

La création du Bulletin de pratique et de droit d'asile repose sur le constat d'une constante évolution des règles applicables qui s'accompagne de leur complexification.

À l'heure où le droit d'asile en France a été réformé par la loi « Asile et immigration » du 26 janvier dernier et devrait être modifié par l'adoption prochaine de la réforme du Régime d'asile européen commun au sein de l'Union européenne, il apparaît nécessaire de faciliter la compréhension de la matière et de mettre en lumière les enjeux qui s'y attachent. Le BPDA, rattaché à l'Institut des hautes études internationales (IHEI) de l'Université Paris-Panthéon-Assas, entend participer à cet objectif en facilitant la publication des travaux relatifs au droit d'asile et en favorisant leur visibilité à travers une revue numérique accessible en libre accès. Le Bulletin s'inscrit à cet égard dans la continuité du DU Droit d'asile – Accueil et protection des étrangers persécutés créé en 2020 et qui a vocation à former les professionnels intervenants auprès des demandeurs d'asile ou des bénéficiaires de la protection internationale.

Le BPDA est ouvert aux contributions soulevant des problématiques juridiques liées à la protection des réfugiés dans ses différentes composantes : traitement procédural et substantiel de la demande d'asile (devant l'OFPRA et la CNDA), statut du demandeur d'asile, droits du réfugié…Sont concernés les travaux réalisés par les universitaires mais aussi par les professionnels et acteurs du droit d'asile. Le premier numéro du Bulletin illustre la diversité à laquelle il se destine, en livrant le regard d'un représentant de l'OFPRA, d'un juge de la CNDA et d'un universitaire sur certains enjeux juridiques actuels de la protection des réfugiés. Johan Ankri, Directeur des affaires juridiques, européennes et internationales à l'OFPRA évoque la montée en puissance de la problématique relative à l'ordre public au sein de la pratique de l'Office à la faveur de la loi « Asile » du 29 juillet 2015. Il analyse la manière dont l'administration en charge du traitement des demandes d'asile s'est adaptée à ce nouvel enjeu. L'ordre public est également au cœur de la contribution du juge Thomas Besson, Vice-Président de la CNDA, qui nous livre un état des lieux de la distinction entre qualité et statut de réfugié. Les enjeux sécuritaires illustrent ici la complexification du droit d'asile dont il a été question plus haut, cette distinction ayant donné lieu à de nouvelles règles, notamment celles relatives au retrait du statut de réfugié aux fins de préservation de l'ordre public. Claire Brice-Delajoux, Maître de conférences à l'Université Paris-Saclay, se tourne quant à elle vers l'avenir proche en analysant les perspectives de la réforme du Règlement européen de l'asile commun qui devrait être prochainement adoptée. Elle s'interroge sur la capacité des nouveaux dispositifs à atteindre les objectifs fixés : améliorer l'efficacité du système d'asile et renforcer la solidarité entre les États membres de l'Union. Ces premières contributions invitent le lecteur à questionner les équilibres du droit d'asile contemporain.